

ADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
 Lausanne
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :
 Suisse, 4 fr. par an; autres
 pays, 6 fr. par an.
 10 centimes le numéro.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue pour la défense de l'Humanité fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation.

Compte de chèques postaux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts de la Ligue et de numéros spécimens de tous ses organes. S'adresser au secrétariat, Lausanne, 3 Jumelles.

Comité suisse de la Ligue : D^r Aug. FOREL; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux; A. SUTER, ancien président du Conseil communal de Lausanne; D^r Tschumi, président du gouvernement bernois; D^r Moser, conseiller d'Etat, Berne; D^r R. Broda; A. Sessler (Berne), anc. président du tribunal; D^r A. de Quervain, professeur à l'Université de Zurich; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix; M^{me} VUADENS-CALMUS, Vevey; M^{me} WALDHARDT-BERTSCH, Berne; E. PETTREQUIN, vice-président du Conseil communal de Lausanne; H. HODLER, Genève, etc.

Comité de patronage international : Jean LONGUET, député de la Seine; Lucien LE FOYER, anc. député de la Seine; Gustave HUBBARD, anc. député de Seine-et-Oise; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes; Lino FERRIANI, procureur-général honoraire, Côme; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures; Dr. N. af URSIN, anc. vice-président de la Diète finlandaise; Sir Robert STOUT, anc. premier ministre de la Nouvelle-Zélande, etc.

Président de la Ligue : D^r R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

La durée de la guerre

Personne ne peut prévoir la fin précise de la crise actuelle, trop de facteurs inconnus s'entremêlent. Du point de vue de la logique pure, il serait donc indiqué de liquider toute préoccupation avec ce problème, par l'aveu que nous ne pouvons rien savoir.

Mais d'autre part, tant de nécessités pratiques nous obligent tous de baser nos calculs personnels et nos calculs d'affaires sur l'idée approximative ou plutôt sur l'instinct que nous avons à cet égard. Toute indication, si problématique qu'elle soit, peut donc avoir pour nous une valeur réelle. Et si cette indication s'adapte à la méthode du calcul des probabilités, elle peut même fournir une base précise pour notre manière de faire.

Désirant contribuer à une conception du problème, qui n'est pas entachée par les passions et les désirs, nous avons demandé à plusieurs personnalités suisses et étrangères de bien vouloir nous indiquer leur opinion sur les diverses hypothèses relatives à la durée de la guerre et le degré de probabilités qu'il faut leur attribuer. Nous publierons les réponses dans un prochain numéro de notre journal.

La réd. de la « Voix de l'Humanité ».

Faut-il démocratiser l'Allemagne par la force des armes ?

I. Réponse de M. ESTLIN CARPENTER,
 professeur à l'Université d'Oxford.

Je ne sais pas s'il faut interpréter le message d'autrefois du président Wilson comme s'il voulait briser l'autocratie des « Hohenzollern » par la force des armes. Je crois plutôt qu'il préférerait permettre à chaque nation de fixer librement sa propre constitution.

Nos hommes d'Etat britanniques ont toujours refusé de s'occuper de la politique intérieure de l'Allemagne. Si le peuple allemand préfère être gouverné par un empereur, nous ne sommes pas appelés à l'en empêcher. Nous ne demandons qu'une chose: Que ce gouvernement ne viole pas les droits des autres nations, qu'il ne dérange pas l'ordre et la paix du monde!

II. Réponse de M. LINO FERNANI,
 ancien procureur général d'Italie.

Je pense que la démocratie devrait pénétrer en Allemagne par l'œuvre civilisatrice de l'Entente, après la fin victorieuse de la guerre actuelle.

III. Réponse de M. TH. WOLFF,
 rédacteur en chef du « Berliner Tageblatt ».

Je suis de l'opinion que le peuple allemand est appelé à conquérir à lui seul sa propre liberté. Si l'obligation de cette liberté venait du dehors, il n'y aurait plus de liberté, mais de compulsion. La

réputation des Bourbons a toujours souffert du fait qu'ils sont revenus « au fourgon de l'étranger »; de même la liberté allemande serait toujours stigmatisée par le fait de venir de l'étranger.

IV. Réponse de M. ACHILLE LORIA,
 professeur à l'Université de Turin.

Il y a deux espèces de nations: celles qui se démocratisent d'après une évolution intérieure (exemple: la France, l'Angleterre), et celles au contraire qui n'adoptent une forme démocratique si ce n'est sous la pression d'un choc extérieur, tel qu'une guerre malheureuse (exemple la Russie).

Ça ne veut pas dire que les premières nations sont les mieux partagées. L'avenir dira dans laquelle des deux catégories l'Allemagne viendra se classer.

V. Réponse d'un rédacteur des
 Documents du Progrès.

Il serait préférable, au point de vue démocratique, que l'Allemagne devienne une démocratie par la propre force de son peuple. Mais est-il probable que cette heureuse hypothèse se vérifie? Les seigneurs prussiens ont su résister jusqu'à ce jour à toutes les tentatives de réforme sérieuse. Est-ce que les puissances alliées peuvent accepter un tel verdict négatif sans mettre en danger leurs propres intérêts vitaux? Est-ce que la démocratisation de l'Allemagne ne serait pas la seule sauvegarde efficace contre des guerres impérialistes futures? Beaucoup de Français aux tendances modernes et humanitaires sont de cet avis; mais il se peut qu'ils n'aient pas tout à fait raison. La création d'un ordre exécutif international disposant des forces réunies de toutes les nations pourrait empêcher aussi toute guerre agressive nouvelle.

Le chancelier allemand a déclaré que l'Allemagne se joindrait à une telle ligue de paix; mais admettons que celle-ci soit privée du concours allemand: elle serait tout de même viable. Si l'Allemagne acceptait ce principe, les armements pourraient être réduits d'un commun accord, ce qui serait fort précieux.

L'Allemagne accepterait plutôt cette fédération qu'un changement de sa constitution imposé par l'étranger. La création de l'ordre juridique international serait donc, à notre avis, le but principal à atteindre par les puissances alliées. On pourrait alors permettre au peuple allemand de régler sa politique intérieure à son propre gré.

La conférence des associations de progrès moral

Berne, le 18 juin 1917.

Nous publierons un rapport détaillé sur les délibérations de cette assemblée dans le prochain numéro de la Voix de l'Humanité.

Le Secrétariat de la
 « Ligue pour la Défense de l'Humanité ».

PROPOS DE GUERRE

Genève, 15 juin 1917.

La situation générale. — La paix sans annexion et sans indemnité.

C'est toujours Pétrograd qui sollicite le plus impérieusement l'attention anxieuse des peuples et des dirigeants. Le nouveau gouvernement semble avoir pris à tâche de travailler au rétablissement de la paix générale sur la base du droit des peuples. Et si son intervention n'a pas encore abouti à des résultats concrets en vue de la conclusion prochaine de la paix, elle a eu au moins l'avantage d'obliger les autres puissances de l'Entente à préciser ce qu'il est convenu d'appeler leurs « buts de guerre ». De son côté, le Conseil des délégués ouvriers et militaires entreprend une action parallèle auprès des organisations socialistes de tous les pays et provoque la réunion d'une conférence internationale à Stockholm. Ce sont là des faits qui autorisent quelque espoir pour l'avenir, encore que jusqu'ici les optimistes aient toujours été déçus par les événements.

Il serait cependant grand temps de s'arracher aux illusions et de regarder la réalité en face. La situation militaire reste plus incertaine que jamais, et ce n'est certainement pas sur les champs de bataille que la solution interviendra bientôt.

Les offensives des puissances occidentales, comme toutes celles qui les ont précédées, n'ont abouti à aucun résultat qui puisse être qualifié de décisif, bien que par endroits, les armées des Empires centraux aient dû céder du terrain. La situation de l'Allemagne et de ses alliés, relativement favorable à l'heure actuelle, serait fort précaire si la puissance offensive de la Russie était demeurée ce qu'elle était au cours de la première année de guerre. Mais entre autres multiples effets, la Révolution russe a eu celui de jeter la perturbation dans les rangs de l'armée et de diminuer d'autant l'importance du facteur russe au point de vue militaire. C'est en vain que les nouveaux gouvernants parlent d'établir une discipline de fer et de préparer une vigoureuse offensive. Voilà qui est certes plus facile à dire qu'à faire. Lorsqu'un peuple a vécu durant des siècles sous un régime de compression, il est bien rare que, devenu libre ou se croyant tel, il consente de se remettre volontairement dans les chaînes au nom de la liberté. Il y a, il est vrai, l'exemple souvent cité des soldats de 1792, qui passèrent d'ailleurs très près de la défaite. Mais les conditions de la guerre moderne sont devenues différentes. De nos jours, le facteur décisif de la victoire, ce n'est pas l'enthousiasme des hommes, mais la préparation technique qui exige une organisation industrielle puissante et un labeur formidable. Pour faire la guerre avec succès, il faut que le pays devienne une immense usine et non une place publique.

Le concours actif de la Russie faisant défaut, reste celui des Etats-Unis, et c'est ce qui donne

encore aux Alliés l'espoir de l'emporter sur le terrain militaire. Assurément, ce concours est d'importance, mais il ne saurait être effectif avant de longs mois. Et pendant ce temps ce sont les soldats français et anglais qui tombent par milliers à chaque nouvelle offensive. Nous ne croyons pas que la victoire des Alliés soit impossible, mais elle paraît si éloignée encore et si difficile à obtenir qu'on ne peut l'envisager sans frémir. Les bienfaits hypothétiques qu'elle doit dispenser au monde valent-ils les effroyables sacrifices très réels qu'elle exige encore, telle est au fond la seule question qui se pose. Quel être raisonnable et sensible peut-il encore répondre affirmativement?

D'autre part, les espoirs que l'Allemagne avait fondés sur l'extension de la guerre sous-marine ne se réalisent pas. L'œuvre de destruction contribue sans aucun doute à accroître la gêne publique, mais elle n'obligera aucune des puissances adverses à capituler, ainsi qu'on ne craignait pas de l'affirmer au début. Si, en regard des destructions opérées, on place le fait de l'intervention américaine, il est permis d'avancer que la conception de la guerre sous-marine intensive se solde pour l'Allemagne par un moins. Cette décision ne fait pas plus honneur à l'intelligence politique des dirigeants du peuple allemand que la violation de la neutralité belge.

La guerre étant dans une impasse, l'occasion serait bonne de s'efforcer d'y mettre fin en recourant à d'autres méthodes. C'est ce que la Russie essaye de faire en préconisant le ralliement de tous les belligérants à une même formule: « la paix sans annexion et sans indemnité » qui, sauf erreur, est issue des conférences de Zimmerwald qu'il était si bon ton de persifler. Les réponses qu'a recueillies la suggestion russe montrent malheureusement qu'on est encore loin de s'entendre sur le sens des mots « annexion » et « indemnité ». Pour les uns, annexion signifie toute modification territoriale par rapport à l'état de choses existant avant la guerre actuelle; pour les autres, il n'y a annexion que lorsqu'on s'empare d'un territoire contre la volonté de ceux qui l'habitent. Le mot indemnité donne lui aussi lieu à des interprétations diverses.

Il en résulte que tout en admettant théoriquement la même formule, les belligérants peuvent fort bien demeurer en complet désaccord puisqu'ils attachent aux mêmes mots un sens différent. Le seul avantage de la formule, c'est que précisément en raison de son caractère équivoque elle permet aux uns et aux autres d'engager la conversation sans se compromettre.

Le retour pur et simple à l'état de choses tel qu'il existait avant la guerre constitue une solution fort médiocre, puisque c'est justement de cet état de choses que la guerre est née, mais si médiocre soit-elle, cette solution est encore très préférable à la continuation de la guerre. On peut en effet admettre que, si la ligne des frontières n'était pas modifiée, il y aurait cependant quelque chose de changé dans l'état d'esprit des hommes. Un pareil bouleversement ne saurait rester sans influence sur notre manière de penser. L'expérience nous aurait instruits (au moins il n'est pas interdit de l'espérer) et l'humanité serait mieux préparée que par le passé à envisager favorablement l'idée d'une union mondiale. Celle-ci réalisée, il sera possible de faire triompher partout, avec le minimum de perturbations, le principe du droit des peuples.

Mais il serait évidemment préférable d'instaurer dès maintenant un ordre de choses plus conforme aux aspirations des peuples. Certaines iniquités ont déjà été partiellement réparées. La Pologne sort du tombeau. Grâce à la Révolution russe, d'autres nations voient luire l'aurore d'un avenir meilleur. Il y a là des faits accomplis sur lesquels on ne saurait revenir. Bien des questions restent cependant à résoudre, celle des nationalités d'Autriche-Hongrie au premier rang. Le partage de la monarchie danubienne, préconisé par les Alliés, exi-

gerait la victoire complète de ces derniers, mais la transformation de ce pays en un Etat fédératif, où toutes les nationalités jouiraient d'une large autonomie, ne résoudrait-elle pas le problème d'une manière plus simple et surtout beaucoup plus pacifique? Il semble qu'une évolution dans ce sens ait déjà commencé.

Reste, outre la question de la Macédoine, celle d'Alsace-Lorraine, la plus pénible de toutes. La France persiste à revendiquer cette province qui lui a été arrachée par la force, c'est-à-dire de la même manière qu'elle l'avait acquise. L'Allemagne refuse en alléguant le caractère germanique de l'Alsace-Lorraine. Mais, puisqu'il s'agit somme toute d'une question controversée, pourquoi ne pas en référer avant tout aux véritables intéressés, c'est-à-dire aux Alsaciens-Lorrains eux-mêmes? La France s'honorerait et accomplirait en même temps un acte d'habile politique en subordonnant la reprise de l'Alsace-Lorraine à une consultation régulière de ses habitants, et l'Allemagne se mettrait dans une mauvaise posture en refusant d'accéder à une pareille proposition.

Quant à la question des indemnités, son importance est moindre, si l'on considère que chaque jour de guerre en moins permettrait aux Etats d'épargner un nombre appréciable de millions. Quel gouvernement oserait prendre sur lui la décision de poursuivre la guerre à seule fin de recevoir une indemnité?

Ainsi, à l'examen, il apparaît qu'il n'est aucun point qui ne pourrait être réglé avec quelque bonne volonté de part et d'autre. Malheureusement, c'est justement cette bonne volonté qui fait défaut, chaque parti n'ayant d'autre désir que de mettre l'adversaire en mauvaise posture et d'en tirer gloire, sans se soucier le moins du monde des intérêts de l'humanité.

Abandonnés à eux-mêmes, il est douteux que les gouvernements, esclaves des traditions, empêtrés dans des préjugés, pris au filet de leurs propres mensonges, trouvent en eux la force de dominer la situation. Tant que les peuples ne crieront pas leur lassitude, leur dégoût, leur volonté d'en finir, d'une manière qui ne laisse place à aucune équivoque, la paix ne sera qu'un mot.

Regardons vers Pétrograd, il est certaines méthodes russes dont tous les peuples pourraient s'inspirer pour mettre un terme à leur calvaire...

H. HODLER.

Bibliographie

COMPTE RENDU DE LA III^e CONFÉRENCE DES NATIONALITÉS. Librairie des Nationalités, Lausanne, rue Caroline.

Ce volume de plus de 200 pages contient, outre le compte rendu de la III^e Conférence des Nationalités, réunie à Lausanne les 27-29 juin de l'année dernière, le texte complet des rapports qui ont été envoyés par les délégués des vingt-trois nationalités représentées. Plusieurs de ces rapports sont intéressants et leur ensemble forme une bonne documentation pour l'étude du problème des nationalités. Malheureusement, certains d'entre eux sont encore imprégnés d'un esprit étroitement nationaliste. Il est remarquable que nombre de rapporteurs, tout en se réclamant théoriquement du principe du droit des peuples, ne réussissent pas à se débarrasser de préjugés issus de la conception du droit historique. En beaucoup de points, ils raisonnent tout comme leurs « oppresseurs ». Ce qui est plus grave encore, c'est que presque personne ne semble se rendre compte du fait que l'application systématique du principe du droit des peuples est impossible sans l'Union des Etats qui seule est capable d'assurer le respect du droit et de régler les multiples questions d'ordre pratique que soulève le statut des nationalités. Les représentants des nationalités opprimées ne voient trop souvent rien au delà des revendications particulières de leur peuple. Ils ne saisissent pas que le meilleur moyen d'améliorer le sort de la partie, c'est d'abord d'améliorer celui de l'ensemble, autrement dit de remplacer l'anarchie internationale par l'ordre.

LA QUESTION DE L'EGYPTE, par Mohamed Fahmy, Librairie Jeheber, Genève.

Dans une brochure de 76 pages, solidement documentée, M. Mohamed Fahmy, président du Comité de la Jeunesse Egyptienne, après avoir retracé l'histoire de l'occupation de l'Egypte par l'Angleterre, établit quelle est la situation de son pays au point de vue juridique. Il n'a pas de peine à démontrer que la mainmise de la Grande-Bretagne sur l'antique terre des Pharaons est tout à fait contraire au droit international. Le lecteur trouvera à la fin de la brochure de savoureux extraits de déclarations d'hommes d'Etat anglais reconnaissant le caractère provisoire de l'occupation et promettant solennellement l'évacuation de l'Egypte. On peut juger par là, une fois de plus, du degré de confiance qu'il est permis d'accorder à la parole des dirigeants de la politique internationale.

D'aucuns ont parfois été tentés d'excuser l'acte de l'Angleterre en invoquant l'état prospère de l'Egypte, au point de vue économique, sous le régime d'occupation. Mais un pays n'est pas une maison de commerce; il a besoin d'autres satisfactions que celle d'avoir une existence matérielle passable. Depuis trente-cinq ans que dure l'occupation, l'Angleterre n'a presque rien fait pour assurer le développement intellectuel d'un peuple qui est naturellement bien doué et désireux de s'instruire. Comme toutes les puissances coloniales, elle redoute probablement que, plus instruite, la population ne prenne conscience de son assujettissement et ne fasse valoir ses droits.

Au début de la guerre, l'Angleterre a transformé le régime d'occupation en protectorat, sans d'ailleurs accorder à l'Egypte rien qui ressemble au self-government. L'acte unilatéral du gouvernement anglais ne saurait cependant régler à tout jamais la question d'Egypte qui est essentiellement d'ordre international. Tout autant que les peuples des Balkans, l'Egypte a le droit de se gouverner elle-même. Qu'on lui permette au moins d'essayer de le faire!

Il est regrettable que, par suite de l'état d'esprit régnant pendant la guerre, il soit de fait impossible de traiter la question égyptienne dans la presse de langue française. Ce n'est cependant pas en faisant le silence autour d'un problème qu'on le résout. Un jour viendra où bon gré mal gré il faudra tenir compte des légitimes aspirations du peuple égyptien.

H. H.

NOUVELLES DE HOLLANDE (« Holländische Nachrichten ». — « Holland News »). La Haye, 51, The-resiastraat. Abonnement annuel: 24 fr.

Sous ce titre, peut-être un peu spécial, la Ligue néerlandaise contre la guerre publie une revue bi-mensuelle qui contient, en allemand, en anglais ou en français, le texte des déclarations officielles relatives à la paix, le compte rendu des délibérations des Parlements concernant les grands problèmes de la politique internationale, des renseignements sur l'activité des organisations pacifistes et une revue de la presse, le tout présenté soigneusement et impartialement. Cette revue se recommande d'elle-même à tous ceux qui désirent se renseigner d'après des documents authentiques, et non d'après les textes plus ou moins estrophiés que livre au public la grande presse quotidienne.

H. H.

Association des Instituts de Renseignements commerciaux de la Suisse

Liste des membres :

- C. Gruring, Agence de renseignements, Société anonyme suisse. Siège principal à Berne. Succursales à Zurich, Bâle, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, St-Gall.
 - Bureau suisse de Renseignements commerciaux (Jean Habegger) à Zurich.
 - J. Hedinger-Holliger, agence fiduciaire, Boniswyl (Argovie).
 - F.-X. Moeschlin, succ. de J.-A. Tritschler, Institut de renseignements commerciaux et de recouvrements, Bâle, Berne, Zurich.
 - J. Pless & Cie, renseignements commerciaux et recouvrements, Zurich.
 - Prudentia et Lendi S.A., Agence de renseignements, Zurich.
 - E.-E. Schaffitz, renseignements et recouvrements, Schaffhouse.
 - L. Widmer, renseignements et recouvrements, Lucerne.
 - F. Renner, renseignements et recouvrements, Lucerne.
 - Louis Zahnd, agent d'affaires patenté, Lausanne.
- On est prié d'adresser les correspondances pour l'Association au président, M. F. Wenger, avocat, Zurich.

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedl.